

## **Yves Rocher bâillonne le syndicalisme en Turquie**

La FCE-CFDT reçoit dans ses locaux ce jeudi 20 septembre, une délégation de salariés turcs de l'usine Flormar, (marque détenue majoritairement par Yves Rocher) et de leurs représentants syndicaux de Petrol-IS.

Cette usine cosmétique basée à Gebze, non loin d'Istanbul, vient de licencier 132 salariés, au motif qu'ils sont...syndiqués.

Le syndicat Petrol-IS avait pourtant bien respecté le processus légal puisqu'il a d'ailleurs été reconnu par le ministère du travail turc comme étant légitime dans l'entreprise. Le syndicat Petrol-Is a porté l'affaire devant les tribunaux mais dans l'intervalle ce sont 132 salarié(e)s, dont la plupart des femmes, qui ont été licencié(e)s et qui ne perçoivent plus de salaire.

Depuis plus de 100 jours, ils ont installé un piquet de grève devant les grilles de leur usine en Turquie ; parallèlement la Fédération Chimie Energie CFDT en lien avec IndustriALL, le syndicat mondial auquel elle est rattachée, reçoit ce Jeudi, cette délégation turque.

Dans un deuxième temps, des militants de la FCE-CFDT, leurs homologues turcs et des salariés de Flormar se rendront devant le siège de Yves Rocher à partir de 12h00 pour signifier leur indignation face à cette attitude insupportable et défendre leur emploi.

La FCE-CFDT, les équipes CFDT de Yves Rocher France, soutiennent leurs camarades turcs et demandent à la direction de Yves Rocher de prendre ses responsabilités dans ce qui s'apparente à un « lynchage syndical ».

**Contact :**

**Bruno VANNONI**

Délégué fédéral en charge de l'Europe & International

☎ 06 42 20 56 75

**Laurent SOULIER**

Secrétaire fédéral en charge de la Chimie

☎ 06 67 18 81 66

**Lionel MARTINO**

Délégué fédéral en charge des Relations Presse

☎ 07 70 01 06 02